

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CENTRE DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues entre : La société EBS ETUDE, SAS au capital social de 100.000 euros, prestataire de services et matériels informatiques et de gestion, domiciliée au 2 route de Gisy 91570 BIVRES, RCS Evry B 817 412 067, code APE 5829A représentée par Monsieur Nicolas BEAUREGARD, Président, ci-dessous dénommée EBS ETUDE & Toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, souhaitant disposer d'un ou plusieurs des services informatiques proposés par la société EBS ETUDE ci-dessous dénommée le Client.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales ont pour but de définir les conditions de prestation des formations dispensées par EBS ETUDE pour ses clients.

Article 2 : Inscription

La réservation de la formation ne sera effective qu'à réception de la convention, dûment complétée et signée, 15 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation. Dans le cas contraire, la réservation ne pourra être maintenue. Ce document est adressé par EBS ETUDE après accord sur la nature et la date de la session. Les convocations, programme de formation, plan d'accès, sont adressés par mail au commanditaire de la formation. EBS ETUDE ne saurait être tenu pour responsable de la non-réception de la convocation, du programme de formation ou du plan d'accès. Il appartient au participant de s'assurer que son inscription est bien effective.

Article 3 : Pré-requis

Des Pré-requis peuvent être indiqués dans le contenu de formation ou en annexe. Le client s'engage à les respecter dans la mesure notamment où cela est susceptible d'affecter la qualité de la formation dispensée.

Article 4 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors de certaines sessions de formation est la propriété d'EBS ETUDE et est protégée au titre des droits d'auteur. Toute reproduction, ou utilisation pour un usage

Article 5 : Conditions financières

Nos tarifs sont indiqués hors taxes et toutes taxes comprises, Les pauses sont incluses dans le coût de la formation. Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage. Les frais annexes à la formation (les frais de déplacement, de séjours...) sont en sus. En cas de session personnalisée, le temps de préparation pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire spécifique. Un support standard peut être remis en formation, des supports personnalisés peuvent être réalisés sur devis. Dans le cas d'une subrogation, l'OPCO paiera directement les frais de formation à EBS ETUDE.

Article 6 : Formation sur site client

En cas de formation dispensées sur site client, il est possible que :

- Le tarif soit majoré (devis)
- Le temps de préparation fasse l'objet d'une facturation complémentaire spécifique
- Le client s'engage à respecter les Pré-requis communiqués par EBS ETUDE et doit tester en amont les accès aux applications depuis la salle de formation. Si la formation n'a pas pu être dispensée en raison du non-respect des Pré-requis, l'intégralité de la formation et des frais annexes seront dus.

Article 7 : Facturation / Règlement

La facturation est effectuée après chaque session ou à la fin de la formation. Elle est accompagnée de la feuille de présence correspondante. La facture éditée tient lieu de la convention de formation simplifiée. Les règlements sont effectués par chèque, par virement ou par prélèvement à échéance de la facture. Toute somme due et non réglée au terme d'un délais de trente (30) jours portera intérêt à un taux égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter du premier jour de retard. Les frais de recouvrement que devrait exposer EBS ETUDE seront à la charge du client. En cas de paiement par un OPCO, si le règlement n'a pas été effectué dans un délais de deux (2) mois à compter de la réception de la facture, le client devra prendre en charge ce règlement.